WWF

LE DAHU

NEUCHÂTEL

N° 1/2024, WWF Neuchâtel, Les Rochettes, Rue Louis-Favre 1, 2000 Neuchâtel, Tel. 032 969 26 46
info@wwf-ne.ch, www.wwf-ne.ch, CCP 20-8501-7

© SYLVIE BARBALAT

LE PLAN D'AMÉNAGEMENT LOCAL (PAL) DANS TOUS SES ÉTATS

Tout le monde connaît les gros animaux que nous évoquions dans le dernier numéro du Dahu. Une jolie photo et hop, on voit immédiatement de quoi il s'agit. Décrypter ce qui se cache derrière l'acronyme de PAL est un peu moins évident. Il vaut toutefois la peine de s'y intéresser. En effet, ce qui figure dans un PAL a d'importantes conséquences sur la biodiversité et la qualité de vie. Expliquer les tenants et aboutissants d'un PAL en moins d'une page représente un beau défi. Je le relève !

En ce moment, comme tous les 20 ans environ, les communes doivent réviser leur Plan d'Aménagement Local ou PAL. Ce plan indique les intentions des autorités en matière de planification du territoire, qui est divisé en différentes zones, constructibles ou non. Il est accompagné d'un règlement qui définit ce qu'il est possible de construire – ou pas – dans chaque zone. Ainsi, il est possible de rénover soigneusement une maison dans le vieux bourg du Landeron, mais pas d'y construire un centre commercial futuriste.

Le WWF s'intéresse aux PAL parce qu'ils comportent aussi un volet environnemental. C'est en effet dans les PAL que sont définies les zones de protection de la nature au niveau communal. Dans le règlement de leurs PAL, les communes peuvent également décider – ou non – de protéger les arbres remarquables, les vergers et les haies ou de convenir d'un taux de boisement minimum pour certains quartiers.

Le WWF s'engage depuis longtemps pour favoriser la nature en ville, aussi bien pour la conservation de la

▸

LE DAHU A DE NOMBREUSES ACTIVITÉS …

… qu'il doit financer ! Il vous prie d'utiliser sans modération le bulletin de versement que vous trouverez en bas de la p. 3 et vous remercie sincèrement de votre générosité.

biodiversité que pour le bien-être des habitants. Le réchauffement climatique doit être pris en compte dans la planification qui aura un effet ces vingt prochaines années. Nous voulons donc que les grands arbres existants soient mieux protégés et que des surfaces de pleine terre soient conservées pour planter de nouveaux arbres, cela afin de lutter contre les îlots de chaleur. Pour favoriser la petite faune comme les oiseaux et les hérissons, nous souhaitons un maximum de végétation indigène, aussi bien sur les surfaces publiques que privées, ainsi que la suppression des obstacles, comme les murets et les grillages qui descendent jusqu'au sol. Nous demandons aussi qu'un maximum de surfaces soient désimperméabilisées pour infiltrer l'eau, dans le but de limiter l'impact des crues, orages et tempêtes qui sont en augmentation.

En collaboration avec Pro Natura, nous avons écrit à toutes les communes du canton et rencontré les autorités des plus grandes d'entre elles, afin de les sensibiliser à cette problématique. Nous avons été bien reçues. La plupart des communes se montrent ouvertes à la préservation des grands arbres et à plus de verdure dans les zones urbanisées, tout en nous expliquant les différentes contraintes auxquelles elles sont soumises. Toutefois, prévoir des budgets pour mieux entretenir les zones de protection communales a parfois suscité des froncements de sourcils chez certains de nos interlocuteurs.rices.

Les PAL sont des procédures de longue haleine. Nous avons commencé nos discussions avec les communes début 2023. Nous pouvons globalement saluer l'esprit d'ouverture des personnes que nous avons rencontrées, ainsi que leur sensibilité aux enjeux environnementaux. Durant l'année écoulée, nous avons observé avec plaisir la désimperméabilisation de quelques endroits ici et là. Nous avons également vu des surfaces, malheureusement souvent plus grandes, goudronnées avec un enrobé bien noir les transformant en fournaises en été. De la parole aux actes, il reste encore du chemin.

■ *Sylvie Barbalat*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

Mardi 26 mars 2024

Le comité du WWF Neuchâtel a le plaisir de vous inviter à son Assemblée Générale qui aura lieu le mardi 26 mars dans l'**auditoire du Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel, rue des Terreaux 14**.

18 h 45 Partie statutaire*

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 6 avril 2023
2. Rapports d'activité
3. Rapports du caissier et des vérificateurs des comptes
4. Election du comité et des vérificateurs des comptes
5. Divers

** Les documents concernant l'AG seront disponibles sur le site internet quelques jours avant : www.wwf-ne.ch/actualites/documents-officiels*

20 h 00 Visite guidée de l'exposition « Platéosaure, ceci est un dinosaure » par Thierry Malvesy, conservateur en Sciences de la Terre au MHNN.

La soirée se terminera agréablement par un apéritif. Entrée gratuite.

© SARAH ADATTE

PLUS D'INSTALLATIONS SOLAIRES DANS LES ALPES

Depuis avril 2023, l'Aide suisse à la montagne veille à ce que davantage d'énergie solaire soit produite dans les régions de montagne grâce à un programme solaire spécial. Elle encourage les installations solaires sur les bâtiments existants, par exemple les fromageries, les restaurants ou les exploitations agricoles sans mettre en danger la diversité naturelle. Selon les cas, jusqu'à 50% des coûts d'investissement sont couverts à fonds perdu par son nouveau programme solaire.

Le WWF salue cette action, car elle encourage les installations solaires sur les infrastructures existantes. Il est ainsi possible de produire de l'électricité en été et en hiver avec un minimum d'impact sur la biodiversité, car les installations situées en altitude sont plus performantes que celles situées en plaine.

Pour en savoir plus, consultez le site :
https://www.aidemontagne.ch/fr/demandes/regionsdemontagne

NOUVELLES DU PANDA CLUB

Le Panda Club en 2023 et 2024

Nous avons vécu six magnifiques sorties durant l'année 2023 : sur les traces des animaux, la fabrication d'instruments de musiques en forêt, les plantes envahissantes, les chauves-souris, le verger de *Retropommes*, des bricolages lumineux. En tout, ce sont 58 enfants qui sont venus vivre de super aventures.
De mon côté, je me retirerai prochainement de mon poste au Panda Club. Merci pour votre enthousiasme et les magnifiques sorties partagées. J'ai les yeux qui brillent en repensant à ces beaux moments créatifs, foufous, plein de découvertes dans la nature. Merci spécial pour les géniales collaborations aux monos et à Maiann Suhner de Pro Natura.
Pour cette année **2024**, toujours avec la collaboration de Pro Natura, le Panda Club vous prépare de magnifiques sorties sur le thème de la forêt pour occuper vos samedis !
Programme, renseignements et inscriptions : www.wwf-ne.ch/pandaclub
■ *Amandine Junod*

Programme 2024

2 mars	Le castor et son terrier forestier
23 mars	Attention, forêt en réparation !
20 avril	Cabanes d'elfes
4 mai	Fête du printemps
29 juin	Viens dessiner avec des légumes

© AMANDINE JUNOD

Au-revoir Amandine

Notre responsable Panda Club, Amandine Junod, quitte le WWF-NE. Son emploi du temps ne lui permet malheureusement plus de concilier l'organisation des sorties Panda Club avec ses autres activités professionnelles. Le comité la remercie très sincèrement de son engagement et de son dynamisme. Il salue en particulier la belle collaboration qu'elle a su mettre en place avec le groupe des jeunes de Pro Natura et lui souhaite tout le meilleur pour la suite de sa carrière. Le Panda Club doit maintenant se réorganiser. Il continuera bien entendu à proposer des activités aux enfants en 2024. Vous serez tenus au courant via notre site internet et notre newsletter.

■ *Sylvie Barbalat*

VOTRE SOUTIEN NOUS EST INDISPENSABLE !

Un geste tout simple mais efficace : détachez le bulletin de versement ci-dessous afin de nous envoyer votre précieux don. Nous vous adressons nos sincères remerciements.

Récépissé

Compte / Payable à
CH02 0900 0000 2000 8501 7
Fondation WWF Suisse
Section de Neuchâtel
2000 Neuchâtel

Payable par (nom/adresse)

Monnaie **Montant**
CHF

Point de dépôt

Section paiement

Compte / Payable à
CH02 0900 0000 2000 8501 7
Fondation WWF Suisse
Section de Neuchâtel
2000 Neuchâtel

Payable par (nom/adresse)

Monnaie **Montant**
CHF

EN 2025, LA CHAUX-DU-MILIEU FÊTERA SES 200 ANS !

Afin de commémorer cet anniversaire, la Commission de développement s'est fixée pour objectif de mettre en place divers projets et variés ralliant les habitants du village.
C'est dans ce contexte que, le 28 octobre 2023, une cohorte d'une cinquantaine de bénévoles a planté 58 arbres et arbustes indigènes, soit un total de 350 heures de travail cumulées. Merci pour votre efficacité, votre bonne humeur et votre engagement pour la nature. Sans votre aide, de nombreux projets de terrain, menés par le WWF, ne seraient tout simplement pas réalisables. Nous sommes donc fiers de vous compter parmi nous. Si vous désirez en apprendre plus sur le programme général « Connexions naturelles », rendez-vous sur *wwf-ouest.ch*.
Un MERCI tout particulier à nos hôtes qui nous ont vraiment choyés. Les familles agricultrices ont définitivement un sens de l'accueil incroyable.

■ *Elise Blatti et Daniel Droz*

© DANIEL DROZ

CINÉ NATURE

Une bonne nouvelle est le redémarrage des saisons du Ciné nature qui avaient été suspendues, pendant une dizaine d'années, à la suite de la fermeture du Musée d'histoire naturelle qui était situé dans le bâtiment de la poste principale de la Chaux-de-Fonds.
L'ouverture du **MUZOO** a offert une nouvelle opportunité et, grâce à l'excellente collaboration de l'équipe du musée, les projections ont pu reprendre cet automne. Deux films ont été présentés, soit « Rewild, la nature reprend ses droits » et « À tous les étages » présentant l'extraordinaire biodiversité des haies en présence de M. François Turrian de Birdlife. En janvier 2024 a été projeté le film « L'Ilot » et en février « Métamorphose ».

■ *Daniel Droz*

WWF MUZOO

Impressum: LE DAHU / WWF Régional Neuchâtel
LE DAHU paraît 4 fois par année, encarté dans le Magazine WWF. Tirage: 3700 expl.
Rédaction : Daniel Droz, Manuela Lienhard Corrections: Michel Droz Graphisme: Manuela Lienhard Impression: Rapidoffset, Le Locle